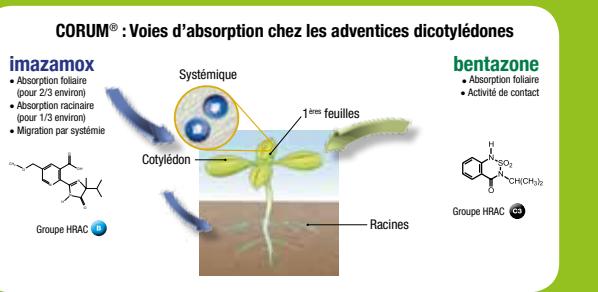


Pourquoi et Comment désherber la luzerne

Pourquoi désherber la luzerne ?

Le désherbage permet de **maintenir la culture propre** et ainsi de **préserver le rendement** et la **qualité** de la luzerne produite.



Gestion responsable des substances actives

Au-delà du respect des Bonnes Pratiques Agricoles pour la protection des ressources en eau, BASF recommande des préconisations spécifiques utilisant ses spécialités à base de certaines matières actives :

BENTAZONE :
Date d'application → Corum® peut être utilisé dans le respect des stades d'utilisation :
• A l'automne, jusqu'au 25 septembre sur jeune luzerne (en 1ère année) et jusqu'au 15 octobre sur luzerne installée (plus d'un an)
• Au printemps à partir du 15 mars

Dose maximale/ha/an → Ne pas dépasser la dose de 1000 g de bentazone/ha/an lors de programmes avec des solutions à base de bentazone ou lors de successions de cultures traitées avec des solutions à base de bentazone.

Sur les zones de capture, ne pas utiliser sur les sols dont le taux de matière organique est inférieur à 1,7 % ni sur les sols sensibles aux transferts (sols superficiels ou sols avec nappes peu profondes)

IMAZAMOX :

Dose maximale/ha/an → Ne pas dépasser la dose de 75 g/ha/an lors de programmes avec des solutions à base d'imazamox ou lors de successions de cultures traitées avec des solutions à base d'imazamox.

Ainsi, selon les conditions climatiques, le niveau d'infestation, le stade de la luzerne et des mauvaises herbes, il est possible qu'une intervention unique à l'implantation s'avère insuffisante. Il faut alors envisager un programme de traitements.

Cartes d'IDENTITÉ

Nirvana® S

- Marque déposée BASF
- AMM N° 2090016
- Composition : 16,7 g/L d'imazamox et 250 g/L de pendiméthaline
- Formulation : concentré émulsionnable (EC)
- Classement toxicologique : Mention d'avertissement : Attention H315 Provoque une irritation cutanée H317 Peut provoquer une allergie cutanée H400 Très toxique pour les organismes aquatiques H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme
- Délai de rentrée : 48 h
- Distance aux points d'eau : Sur légumineuses fourragères, porte-graine, porte-graine légumineuses fourragères, respecter une ZNT comportant un dispositif végétalisé permanent de 20 m
- Distance par rapport aux zones non cultivées adjacentes pour protection des plantes non-cibles : 5 m.
- Conditions d'emploi : Pour des doses supérieures à 2,2 L/ha, Nirvana® S ne doit pas être utilisé plus de 1 an sur 2. Pour toute dose de Nirvana® S supérieure à 2,2 L/ha, appliquée sur une période de 12 mois (en 1 ou 2 applications), il conviendra d'attendre, pour appliquer à nouveau Nirvana® S, au moins 24 mois à compter de la date de la première utilisation. Pour protéger les organismes aquatiques, ne pas appliquer ce produit sur sols artificiellement drainés ayant une teneur en argile supérieure ou égale à 45% pour les usages sur légumineuses fourragères.



• Usages et doses autorisés :

Cultures	Doses	DAR	Nombre d'applications	ZNT/eau
Pois protéagineux hiver, printemps Pois fourrager	4,5 L/ha	63 j	1 tous les 2 ans en prélevée - 1/an en post-levee (2 L max)	20 m
Fèveroles hiver et printemps	4,5 L/ha	90 j	1 tous les 2 ans	20 m
Pois de conserve (printemps)	4,5 L/ha	63 j	1 tous les 2 ans	20 m
Lentille sèche	2 L/ha	63 j	1	5 m
Luzerne	Jeunes cultures	2 L/ha	30 j	1 applic max tous les 2 ans à 4 L/ha
	Cultures installées	2 à 4 L/ha Entrée de l'hiver : 2 L/ha OU Sortie d'hiver : 2 à 4 L/ha (Si traitement entrée et sortie hiver ne pas dépasser la dose totale de 4 L/ha)	30 j	1 applic max tous les 2 ans à 4 L/ha
Légumineuses fourragères PG : Trèfle violet, blanc incarnat, luzerne	Jeunes cultures	2 L/ha	2 applic max tous les 2 ans	20 m avec DVP
	Cultures installées	4 L/ha	1 applic max tous les 2 ans	20 m avec DVP

- Protection utilisateur lors de la préparation de la bouillie : gants en nitrile EN374, bottes, combinaison de travail polyester/coton (65%/35%) déperlante, blouse Cat III type PB 3 manches longues, lunettes de sécurité ou écran facial.

10 gestes responsables et professionnels de la pulvérisation

- | AVANT L'APPLICATION |
|---|
| 1 Stocker les produits dans un local phytosanitaire conforme et fermé à clé. |
| 2 Bien lire l'étiquette et les précautions d'emploi avant utilisation. |
| 3 Se protéger efficacement (gants, lunettes, masque, combinaison, bottes). |
| 4 Vérifier régulièrement et maintenir le bon état et le réglage du matériel d'application. |
| 5 Surveiller le remplissage de la cuve du pulvérisateur et ajuster le volume de bouillie (clapet antiretour, dispositif de surveillance). |
| 6 Rincer les emballages trois fois, vider l'eau de rinçage dans la cuve, ou utiliser l'incorporeur. |
| PENDANT L'APPLICATION |
| 7 Ne pas traiter les cours d'eau et fossés en eau. Appliquer la bouillie dans les cultures par temps calme, sans vent fort pour éviter toute dérive de pulvérisation vers les fossés, cours d'eau, chemins, abords de ferme ou bâtiments. |
| APRÈS L'APPLICATION |
| 8 Appliquer après dilution les fonds de cuve et les eaux de rinçage sur la parcelle. |
| 9 Nettoyer les équipements de protection. Se laver les mains. Prendre une douche. |
| 10 Recycler les emballages dans le cadre des collectes ADIVALOR. Prévenir les pollutions ponctuelles : traitement des effluents phytosanitaires, BASF France SAS - Division Agro recommande Osmofilm.
<small>© Marque déposée Sika PANTEX France</small> |

Contacts utiles

Informations techniques Etiquettes et FDS	BASF France - Division Agro	0810 02 30 33 ou www.agro.bASF.fr
Une question de santé	MSA	Phytodata 0800 887 887
En cas d'urgence (incident ou accident)	BASF France - Division Agro	Service Sécurité 24h/24 : 01 49 64 57 33
Collecte des emballages vides	ADIVALOR	0810 12 18 85 ou www.adivalor.fr

BASF France S.A.S - Division Agro

21 Chemin de la sauvegarde - 69 134 ECULLY Cedex - Tél : 04 72 32 45 45

Édition Juillet 2017 - Annule et remplace toute version précédente. Il appartient à l'utilisateur de ce produit de s'assurer, avant toute application, auprès du N° Azur BASF qu'il dispose bien de la dernière version à jour de ce document. 178POHE0717QUEST Avant toute utilisation, assurez-vous que celle-ci est indispensable. Privilégiez chaque fois que possible les méthodes alternatives et les produits présentant le risque le plus faible pour la santé humaine et animale et pour l'environnement, conformément aux principes de la protection intégrée, consultez <http://agriculture.gouv.fr/ecophyto>. Pour les usages autorisés, doses, conditions et restrictions d'emploi : se référer à l'étiquette du produit et/ou <http://www.agro.bASF.fr> et/ou <http://www.phytodata.com>.

PRODUITS POUR LES PROFESSIONNELS : UTILISEZ LES PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES AVEC PRÉCAUTION. AVANT TOUTE UTILISATION, LISEZ L'ÉTIQUETTE ET LES INFORMATIONS CONCERNANT LE PRODUIT.

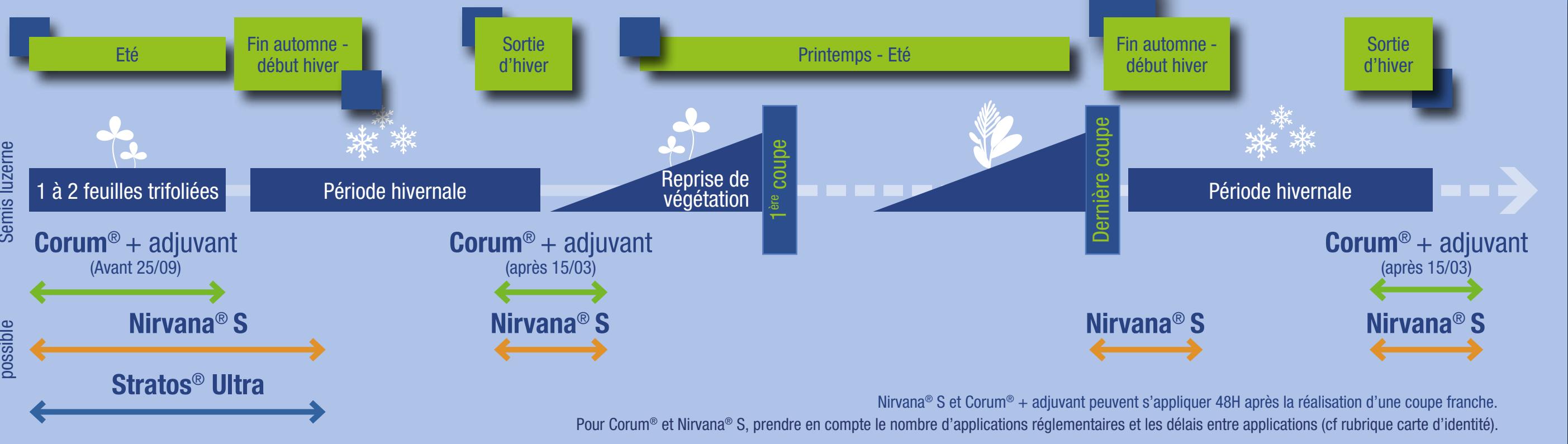
Cultivons l'innovation autrement

BASF
We create chemistry



Bien DÉSHERBER la LUZERNE avec les **solutions BASF**

La LUZERNE est une culture **pleine d'atouts**. Avec son implantation sans labour, une **COUVERTURE DU SOL** permanente pendant 3 à 4 ans et un **fleurissement plusieurs fois par an**, la luzerne est **FAVORABLE À LA BIODIVERSITÉ**. Elle cumule également d'autres qualités : **protection contre l'érosion** et **structuration des sols** grâce à un système racinaire très développé. **FIXATRICE D'AZOTE**, elle ne requiert pas d'apport azoté et laisse un **reliquat pour la culture suivante**. La LUZERNE est enfin une plante riche en protéines, atout pour l'autonomie fourragère des élevages. Sa pérennité permet également de rompre le cycle des **adventices annuelles**.



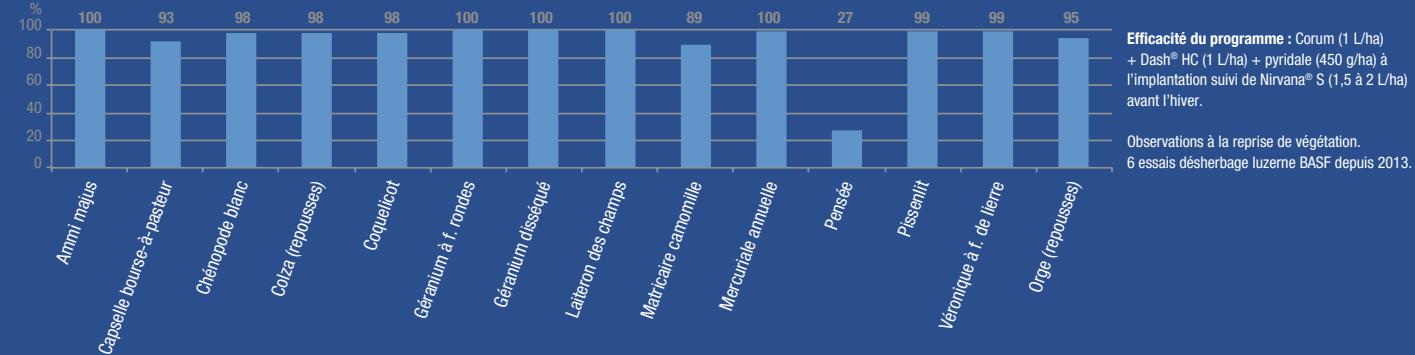
Nirvana® S et Corum® : Efficaces sur un large spectre d'adventices

	Nirvana® S (2 L/ha)	Corum® (1,25 L/ha) + Adjuvant	Nirvana® S (2 L/ha)	Corum® (2 L/ha) + Adjuvant
	DICOTYLEDONES		Mercuriale annuelle*	PS
Alchémille des champs	S	S	MS	PS
Amarante réfléchie	TS	TS	TS	TS
Arroche étalée	S	S	MS	NS
Barbare	TS	TS	S	TS
Capselle bourse-à-pasteur	TS	TS	TS	TS
Chénopode blanc	S	TS	TS	TS
Colza (Repousses)	TS	TS	TS	TS
Coquelicot*	TS	S	TS	S
Ethuse	MS	S	TS	S
Fumeterre officinal	TS	S	TS	S
Gaillet gratteron*	TS	S	TS	S
Géranium à f. rondes	S	TS	S	S
Laïteron des champs	MS	TS	TS	TS
Lamier amplexicaule	TS	S	PS	MS
Lamier pourpre*	TS	S	TS	TS
Linaire sp.	TS	S	TS	TS
Matricaire sp.	PS	S	TS	MS
GRAMINÉES				
Digitaire sp.	S	PS		
Folle avoine	S	PS		
Panic pied-de-coq	S	PS		
Pâture annuel	S	NS		
Ray-grass	MS	PS		
Repousses céréales*	TS	S		
Sétaire sp.	S	PS		
Vulpin des champs	MS	NS		

Legend: Adventices Très Sensibles (95 - 100%) / Adventices Sensibles (85 - 95%) / Adventices Moyennement Sensibles (70 - 85%) / Adventices Peu Sensibles (50 - 70%) / Adventices Non ou très peu Sensibles (<50%).

* Espèces adventices dont la sensibilité s'est parfois révélée irrégulière dans les essais.

Le programme Corum® à l'implantation puis Nirvana® S avant l'hiver pour une **efficacité optimale**



→ Sur des flores complexes, choisir le bon partenaire

Corum® + adjuvant	+ Pyridate	Mercuriale	à l'installation :
+ 2,4-db	Crucifères dont repousses de colza Chénopode Laïteron		- en 1 passage : 1 L/ha + 1 L/ha + 450 g/ha - en 2 passages : 2 x 0,6 L/ha + 0,6 L/ha + 225 g/ha)

Nirvana® S	+ Basagran® SG	Matricaire Repousses de colza Laïteron Géranium Capselle Pissenlit	à l'installation : 1,5 à 2 L/ha + 0,5 kg/ha
+ Pyridate	Mercuriale Laïteron		à l'installation : 1,5 à 2 L/ha + 450 g/ha
+ 2,4-db	Crucifères dont repousses de colza Chénopode Laïteron		à l'installation : 1,5 à 2 L/ha + 1 200 g/ha
+ Thifensulfuron-méthyle	Rumex (Matricaire)		fin d'automne ou reprise : 2 L/ha + 7,5 g/ha
+ Carbétamide	Graminées : Vulpin, Ray-grass, Repousses de céréales		fin d'automne : 2 L/ha + 1 400 g/ha
+ Propyzamide	Graminées : Vulpin, Ray-grass, Repousses de céréales		fin d'automne : 2 L/ha + 720 g/ha

Utilisation de Stratos® Ultra

Sur graminées, laisser Nirvana® S ou Corum® + adjuvant agir ; puis intervenir en programme avec Stratos® Ultra si nécessaire.

L'association de Corum® et de Nirvana® S avec d'autres spécialités peut entraîner des antagonismes entre matières actives et diminuer l'efficacité sur certaines cibles notamment graminées.

Traiter sur des mauvaises herbes jeunes et en état de pousse active